



**L'intersyndicale des retraités de l'Indre-et-Loire  
CGT, CFTC, CFE-CGC, FGR-FP, FSU, Solidaires, UNSA**

**A**

**Madame la Préfète d'Indre-et-Loire  
37925 TOURS CEDEX 9**

**Objet : Crise sanitaire liée à l'épidémie du COVID-19**

Madame la Préfète,

Nos organisations de retraités CGT, CFTC, CFE-CGC, FSU, FGR-FP, Solidaires, UNSA d'Indre-et-Loire s'adressent à vous solennellement pour vous faire part de leurs plus vives inquiétudes concernant les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie du COVID-19 en particulier sur les retraités, les personnes âgées, les personnes handicapées et autres personnes fragiles et isolées pour exiger que des mesures immédiates soient prises.

**Une situation qui nous scandalise :**

Pendant plusieurs semaines, les pouvoirs publics ont nié la nécessité des masques de protection comme des tests de dépistage pour enrayer la pandémie. Nous savons aujourd'hui que cette doctrine visait à cacher la très grave pénurie en matériels. Le gouvernement annonce maintenant que le matériel de protection des malades et du personnel va arriver. Pourtant les informations qui nous remontent prouvent que ce n'est toujours pas le cas. Les infirmiers et infirmières, aides-soignants, médecins, personnels auprès des résidents des maisons de retraite (EHPAD) ou à domicile en ont cruellement besoin. De plus le gouvernement semble changer de doctrine en conseillant, dès aujourd'hui, le port généralisé de masques alternatifs.

- **Comment gérez-vous les priorités ?** Vies humaines ou production de biens matériels qui peut tout à fait être différée ? Sur de nombreux secteurs de la santé au sens large, le manque de masques, de matériels protecteurs et de gel hydroalcoolique est criant. De grandes ou moyennes entreprises possèdent sûrement des masques en stock. Une réquisition permettrait de les collecter. Des entreprises du département ou de départements voisins (Boiron par exemple) peuvent être en capacité d'apporter leur contribution dans la fabrication de tels moyens de protection. Quelles mesures avez-vous prises ou comptez-vous prendre, de ce point de vue, pour assurer la protection des personnels de santé et de la population ? Pouvez-vous estimer, pour notre département d'Indre-et-Loire, le nombre de masques chirurgicaux et FFP2 nécessaires par jour pour la protection de tous les personnels (soignants et autres) intervenant dans le secteur de la santé, du social et médico-social en établissement ou à domicile sachant que les consignes du CHU de Tours préconisent un changement du masque toutes les 4 heures ?

- Dans les **EHPAD, les établissements de soins, les établissements qui accueillent les personnes handicapées, dans les sociétés de services à la personne** qui organisent le maintien à domicile des personnes dépendantes, les familles, les personnels s'inquiètent et la peur les saisit. La situation est déjà catastrophique et le pire est à venir. Nous n'avons pas de bilan précis de la situation. **Pouvez-vous nous faire un état des lieux dans le département d'Indre-et-Loire sur le nombre des contaminés, hospitalisés, en réanimation, décédés ?**
- Le personnel est en sous-effectif. Les conditions de vie en EHPAD sont fortement dégradées (solitude des personnes résidentes, rythme des services et des soins ralenti). **Le manque de personnel dans les EHPAD et services de santé, déjà vivement dénoncé avant la crise, par des grèves et manifestations, parce qu'il pouvait conduire à de la maltraitance institutionnelle, est aujourd'hui une réalité aggravée et difficilement soutenable** (Dans certains EHPAD du département, une seule infirmière le week-end, absente la nuit, pour 80 résidents, impossibilité du confinement en chambre dans certains EHPAD même en cas de suspicion du covid-19...). **Pouvez-vous nous faire le bilan détaillé du nombre de personnels présents par catégorie socio-professionnelle, ? Sur quelles plages horaire et jours ? Nombre de résidents ? Et cela pour chaque EHPAD du département.**
- Dans les EHPAD, les représentants du personnel ne sont ni consultés, ni informés des modifications de l'organisation du travail. Des agents de différents établissements saisissent leurs élus et des alertes aux Présidents de CSSCT/CHSCT sont adressées sur la situation de différentes structures.
- Les centres Covid doivent être dotés des équipements indispensables pour jouer tout leur rôle. Cela suppose notamment qu'ils puissent effectuer les tests permettant de détecter précocement la maladie et les personnes qui sont immunisées.

#### **Des exigences à la hauteur de l'urgence et de la gravité de la crise :**

Le rôle de l'Etat est de garantir la continuité et la qualité du service public de santé en priorité qui, seul, peut protéger toute la population. La qualité d'une politique publique se mesure à l'aune du sort réservé aux plus fragiles. Quelles sont vos actions pour assurer la vie et la santé des personnes les plus âgées, des personnes les plus exposées aux risques épidémiques ?

#### **Nos revendications :**

- **Il est de votre responsabilité que toutes les structures de soins et médico-sociales soient dotées immédiatement des protections indispensables: gel hydro alcoolique, gants, masques chirurgicaux et FFP2, lunettes.... et que des tests en nombre suffisant puissent être réalisés partout et notamment dans les structures accueillant des personnes âgées. C'est une urgence absolue.**
- **Il faut s'assurer que des moyens de protection (gel, gants, masques, lunettes ....) soient distribués aux salariés qui doivent assurer les fonctions indispensables à la société : pompiers, policiers, postiers, éboueurs, livreurs, employés de magasins d'alimentation, cheminots, enseignants assurant l'accueil des enfants de soignants...**
- **Quel dispositif protecteur mettez-vous en œuvre pour limiter les risques de contamination extérieure ? L'accès gratuit au transport par taxi ? D'autant que le service**

**Fil Blanc et Fil Bleu de Tours métropole Val de Loire est très limité pendant cette période de confinement.**

- **Conformément à la [loi du 30 juin 2004](#), nous vous demandons de garantir la mise en œuvre d'un plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels** dans toutes les communes du département, ce qui est de votre responsabilité. Il faut que les besoins de toutes les personnes âgées et personnes en situation de handicap soient bien identifiés, qu'elles soient informées du **numéro d'urgence** à appeler en cas de besoin et que le **portage de courses, de repas et/ou des médicaments** leur soit proposé.

Cette pandémie a révélé au grand jour les conséquences des politiques de santé menées depuis des années au nom de la réduction des déficits publics et des économies budgétaires : des milliers de lits ont été fermés dans les hôpitaux, et les EHPAD connaissent un manque de personnel flagrant que nos organisations n'ont cessé de dénoncer auprès des dirigeants politiques, de vos services, de ceux de l'ARS... Nous avons été aux côtés des personnels des EHPAD pour soutenir leurs revendications, comme nous avons soutenu celles des personnels hospitaliers ces derniers mois car les conditions de vie et de santé des personnes retraitées, des personnes vulnérables ou dans le grand âge en dépendent. Aucune réponse satisfaisante n'a été apportée. Nous en payons le prix aujourd'hui. Il faudra en tirer les leçons pour l'avenir et donner les moyens pour l'hôpital public avec des budgets en réponse aux besoins des usagers du département avec la création de postes et de lits, l'arrêt des restructurations ou fermetures de services. Le plan COPERMO du CHU de Tours doit-être annulé. Nous demandons un plan massif d'embauches dans les EHPAD.

**Madame la Préfète, vous êtes la représentante de l'Etat dans le département, il est de votre responsabilité de prendre toutes les décisions maintenant pour protéger nos concitoyens, les personnes vulnérables, les professionnels indispensables à la vie collective... Nous espérons que notre démarche retiendra toute votre attention.**

Nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de nos meilleures salutations syndicales.

Tours le 14 avril 2020.

Les responsables de l'intersyndicale des retraités 37 :

USR CGT : Isabelle David et Patrick Fresne

Retraités CFTC: Philippe Jacquier

CFE-CGC : Christian Lacroix

FGR-FP : Michel Dagault et Guy Savelon

SFR-FSU 37 : Jean Jasseron

Solidaires Retraités 37 : Jean-Michel Surget

UNSA 37: Michel Bonnet et Marc-André Gantner

Contact : Jean Jasseron SFR-FSU 37

[jean.jasseron@wanadoo.fr](mailto:jean.jasseron@wanadoo.fr)

06 73 44 56 02